

ON S'ABONNE. A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne; RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont revus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT. Départ des Correspondances. SERVICE DES POSTES. Arrivée des Correspondances. Table with columns for dates, events, routes, and postal services.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 7 Octobre 1865.

BULLETIN

Les dernières nouvelles de Florence annoncent que le gouvernement italien a invité tous les chefs de corps militaires italiens, qui se trouveront en contact avec les officiers des troupes pontificales dirigées vers la frontière des Etats romains, de faire preuve, vis-à-vis d'eux, de toute la courtoisie possible, et d'agir envers les soldats pontificaux comme il le faisaient à l'égard des soldats français.

L'Italie de Florence annonce que le gouvernement français a fait connaître officiellement au cabinet italien son intention de commencer incessamment l'évacuation du territoire pontifical. Le vicomte Treillard, en faisant cette communication au général de Lamarmora, a ajouté que, par suite d'arrangements pris avec la cour de Rome, le remplacement des troupes françaises par les troupes pontificales commencerait à s'effectuer aux frontières et que les points désignés pour la concentration des troupes françaises étaient Rome, Viterbe et Civita-Vecchia.

Le gouvernement du St-Siège, aurait l'intention d'expulser de Rome ou d'interdire dans les localités suburbaines les individus signalés comme disposés à tenter un coup de main révolutionnaire. Cette simple précaution suffira à empêcher que la convention de septembre ne soit détournée du but loyal et affectueux que le gouvernement de l'Empereur n'a cessé d'avoir en vue.

L'instruction judiciaire dirigé contre les Féniens d'Irlande est fort avancée. D'après le verdict des magistrats informateurs, plusieurs chefs de conjuration sont renvoyés comme inculpés de haute trahison devant le jury. Quelle que soit la résolution de ce dernier, on ne fera pas plus que les Irlandais ne soient des anglais, que les rigueurs moscovites ne transforment les Polonais en Russes.

Une lettre de Londres donne comme positive la retraite prochaine de Lord Palmerston.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, déclare dénuée de fondement et absurde la nouvelle ou la suppression, émise par divers journaux, que M. de Bismark s'était rendu en France pour chercher à effacer ou à adoucir l'impression produite par la convention de Gastein sur le gouvernement français.

La Gazette déclare également dénuée de fondement la suppression d'une altération des bons rapport entre la Prusse et la France.

Le roi de Portugal est parti de Lisbonne le 2 octobre. S. M. était accompagnée par trois frégates françaises qui étaient entrés dans ce port le 30 septembre.

Le gouvernement espagnol a décidé la suppression de la mission relative aux Lieux-Saints, dont était chargé à Rome Don Fernando Souza, de Portugal, en qualité de ministre résident.

Un rassemblement de paysans qui refusaient de payer les droits d'octroi, a eu lieu à Zaragoza. Grâce aux mesures prises par les autorités, l'ordre a été promptement rétabli.

Les lettres de Constantinople du 27, annoncent que le vice-roi d'Egypte a envoyé, pour les victimes du dernier incendie, une somme de 750,000 piastres turques (180,000 fr.); il a, de plus, donné l'ordre de distribuer des vivres et des vêtements pour 300,000 piastres. Ce fait a produit une immense sensation dans le peuple.

Le projet de Fuad-Pacha d'aliéner les biens des Mosquées dits Vakoufs, comme gage de nouveaux emprunts d'Etat, a été combattu dans le conseil par les chefs de la religion. Par suite, il a été retiré et remplacé par un projet partiel, mais l'opposition; des Ulémas est générale.

Le procureur général de Virginie annonce qu'il a reçu l'ordre de suspendre tous les procès pour confiscation de biens. Il engage la population à appuyer le gouvernement dans son œuvre de reconstruction.

Le bruit court que M. Johnson visitera Wil-

mington, Charleston et Savannah avant la convocation du Congrès. — On a annoncé officiellement dans l'île de Cuba que l'armée serait réduite à l'effectif qu'elle avait avant l'occupation de San-Domingo.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.) Angleterre.

Londres, 4 octobre.

Une grande agitation s'est manifestée à Queens-town sur le bruit qu'un navire Fenian avait été aperçu en mer.

Le roi et la reine de Portugal sont attendus demain, à Southampton.

Portsmouth, 5 octobre.

On a des avis du Cap-de-Bonne-Espérance du 1er septembre. La guerre continuait entre les Bassutos et les Boers (Etat libre hollandais). Ceux qu'avaient pas pu s'emparer de la position des Moshes. Dans une première attaque tentée au commencement d'août, onze cents Boers avaient gravi les hauteurs sous la protection de leur artillerie, mais ils s'étaient retirés peu après quoiqu'ayant seulement dix hommes légèrement blessés. Dans une deuxième attaque effectuée le 15 août, les Boers avaient été battus avec des pertes sérieuses.

Prusse.

Berlin, 4 octobre.

La Gazette de l'Allemagne du Nord dément le bruit du rappel du commissaire prussien dans le Sleswig. Elle ajoute que rien ne motiverait une pareille mesure.

On lit dans la Correspondance provinciale : En admettant que la rencontre de M. de Bismark avec l'Empereur, à Biarritz, puisse ne pas être sans signification politique et ne pas rester sans effet, à cause du haut prix que tous deux attachent à des relations amicales entre la France et la Prusse, nous maintenons de la façon la plus catégorique que tous les bruits de vues politiques spéciales et de négociations se rattachant au voyage de M. de Bismark, sont erronées et dénuées de fondement.

Autriche.

Vienne, 4 octobre.

La Correspondance générale dit que la nomination de M. Hübler comme ambassadeur d'Autriche, à Rome, est un fait accompli. Le baron de Bach partira incessamment pour Rome afin de présenter ses lettres de rappel.

Danemark. Copenhague, 4 octobre.

Le texte primitif du projet de constitution, adopté par le Landsting en troisième lecture; sera soumis samedi au Folksting. On croit qu'il sera rejeté ou renvoyé à l'examen d'une commission formée des deux chambres.

NOUVELLES D'ITALIE.

On écrit de Florence 28 septembre :

« Le ministre de la justice et des cultes vient d'adresser aux évêques (ou ordinaires) une circulaire pour leur faire connaître qu'à l'avenir les processions hors des églises ne pourront avoir lieu qu'avec l'autorisation des préfets. Afin de l'obtenir, les curés devront s'adresser à la préfecture, au moins vingt jours avant la fête qui doit donner lieu à la procession.

» Du 12 août au 20 septembre, 14 couvents (d'hommes pour la plupart) ont été dissous. Les locaux ont été mis à la disposition des municipes ou des provinces. Sur ce nombre, il y en a de très considérables comme le couvent des Dominicains de Naples, qui est comme une forteresse au milieu de la ville.

» Cinquante mille hommes vont être renvoyés dans leurs foyers durant le mois d'octobre. Ils appartiennent en général à la classe de 1840 et à d'autres catégories appelées sous les drapeaux, au fur et à mesure des annexions qui ont lieu au profit du royaume d'Italie en 1859 et 1860. Cette mesure n'est guère d'accord avec les bruits de guerre contre l'Autriche et cependant elle satisfait tout le monde à cause du mauvais état de nos finances.

» Des lettres reçues de Civita-Vecchia, émanant d'officiers français en garnison dans cette ville, disent que l'on y concentre plus de troupes qu'à l'ordinaire, et que l'opinion est répandue parmi les militaires qu'ils vont partir peu à peu pour la France, dès le mois d'octobre prochain.

LES FENIENS D'IRLANDE.

Le procès des Fenians a commencé à Dublin le 30 septembre. Probablement dans le but d'empêcher la foule d'y assister et de se passionner en faveur des accusés, le gouvernement a choisi une salle tellement étroite qu'il est impossible d'introduire plus d'une vingtaine de

apaiser les battements tumultueux.

Près d'une table sur laquelle brûlait une lampe, le comte de Vignolle était assis dans son fauteuil, l'air soucieux et mécontent, le regard inquiet, l'attitude un peu embarrassée, et froissant sous ses doigts le journal qu'il lisait au moment où sa belle-sœur et son neveu étaient entrés chez lui. De l'autre côté de la table et vers le milieu de la pièce, la duchesse d'Armentière occupait un second fauteuil. Sa physiologie trahissait une douleur profonde; sa taille, haute et droite, se courbait, comme affaissée sous le poids du chagrin, et, en finissant de parler, elle porta son mouchoir à ses yeux. Debout en face d'elle et adossé à la cheminée, Raymond gardait une contenance à la fois respectueuse et ferme, mais il était fort pâle, et l'horrible lutte des sentiments contractés qui lui déchiraient le cœur, bouleversait et contractait violemment tous ses traits.

« Est-ce donc ainsi que je devais le revoir ! » pensa Blanche douloureusement. Quelle image toute différente je m'étais faite de cette soirée ! Pourtant elle le trouva beau. En effet, la souffrance ne le défigurait pas, car c'était une souffrance mâle et fièrement supportée, et le feu de l'enthousiasme, l'énergie d'une inébranlable résolution éclairaient dans son regard. Quand il vit pleurer la duchesse, il s'attendrit, son œil se voila, ses lèvres frémissaient, et, s'approchant d'elle, il lui saisit les deux mains par un mouvement plus rapide que la pensée.

« Non, ma mère, dit-il avec douceur, non, je n'ai jamais eu l'intention de vous braver. Je vous en ai donné la preuve en revenant à votre appel.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 7 octobre 1865.

RAYMOND D'ARMENTIÈRE

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY

Suite du chapitre V.

La pendule sonna six coups; Blanche tressaillit. c'était l'heure du dîner, et il ne fallait pas se présenter devant M. de Vignolle avec les yeux rouges et l'air triste. Il aurait pu la croire malheureuse du mariage projeté. Elle fit disparaître les traces de ses larmes et descendit en toute hâte. Le salon était désert, quoique déjà éclairé; dans la salle à manger, le couvert était mis, les bougies allumées, mais il n'y avait personne non plus. La solitude de ces vastes pièces lui serra le cœur. Elle les traversa rapidement et se dirigea vers le cabinet de son père, pour aller chercher le comte, comme elle le faisait parfois.

Elle entra d'abord dans la bibliothèque, qui communiquait avec le cabinet proprement dit. Les lourdes portières en tapisserie, ordinairement relevées

La reproduction est interdite.

dès longtemps reconnue.

Ce prince de l'Eglise, dans une ordonnance de 1530, prescrivait à ses comté et ville de Rodez, pour arrêter le fléau de la peste :

1° De faire dans chaque maison des feux de genévrier et de cyprès ;

2° De faire tous les soirs, dans les rues, des feux avec les même bois.

Veuillez agréer, etc. De L.-S.-J.

15 OCTOBRE, TIRAGE

LOTÉRIE MUNICIPALE VILLE DE CHATEAUX-ROUX.

A gagner **502,000 fr.** comme suit :

Loterie de *Châteauvoux* **325** lots. —

Gros lot **100000** pour **25 c.** — Très-

important 1^{er} tirage, suivi des tirages :

Loterie des *Enfants pauvres*, **503** lots

déposés à la *Banque de France*. Gros lot

150000 fr.

Loterie *Municipale Ville des Andelys*,

104 lots. Gros lot **100000** fr. pour

25 c.

Ensemble **932** lots, **502,000** francs.

Gros lot **100000** fr. *Châteauvoux*..... fr. **100,000**

Gros lot **150000** fr. *Enfants Pauvres*..... **150,000**

Gros lot **100000** fr. *Andelys*..... **100,000**

Trois lots de **10000** fr. **30,000**

Vingt-six lots (3,000—2,000 etc.)..... **32,000**

Neuf cents lots de **100** fr. **90,000**

A gagner **392** lots s'élevant à..... fr. **502,000**

Pour toutes chances, billets **25 c.** dans

toute la France chez tous les libraires et débi-

tants de tabac.

On peut aussi, pour recevoir **VINGT** billets

assortis, adresser (mandat poste ou timbres-

poste), **CINQ francs** au directeur du *Bureau-*

Exactitude, rue Rivoli, 68, Paris, (A ga-

gner **502,000** fr.)

La délicieuse *Revalessière* du Barry guérit,

sans médecines ni purges, les nerfs, estomac,

biles, gastrites, gastralgies, diarrhée, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, inflammations, foie, muqueuse, cer-veau et sang. Elle économise mille fois son prix en remèdes. 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement. 1/2 kil., 4 f.; 1 k., 7 f.; 2 k., 12 f.; 6 k., 32 f.; 12 k., 60 f. Du Barry, 26, pl. Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors, chez MM. Bergerol et Vinel, pharmaciens, et chez tous autres pharm. et épiciers.

On écrit de Londres que les employés de chemins de fer métropolitains réclament une augmentation d'appointements et une réduction des heures de travail. Ils menacent de se mettre en grève.

On dit que Mgr Dupanloup prononcera, le 9 octobre, dans la cathédrale de Nantes, l'éloge funèbre du général Lamoricière.

Mercredi dernier, il s'est produit dans la forêt de Chantilly un phénomène d'électricité vraiment extraordinaire. Vers trois heures de l'après-midi, une trombe partant du sud-ouest et se dirigeant vers le nord-est, a traversé en moins de cinq minutes, sur un parcours de 8 kilomètres, balayant près de 600 arbres pour la plupart séculaires.

Il semble, à la vue, que plus ils ont offert de prise à l'élément destructeur, plus ils ont excité sa fureur ; car, à côté d'abrisseaux épargnés, les plus beaux chênes de cette magnifique forêt sont brisés par la base, fendus par le milieu, déracinés ou réduits en lattes.

— Si on a dit des Parisiens qu'ils mangent le pain sans savoir comment le blé pousse, on pourrait également dire que la plupart des Français manient l'argent sans savoir comment

il se fabrique. Or, rien de plus intéressant que cette fabrication, dont nous allons dire quelques mots :

Le métal liquéfié à grand feu est versé dans un moule d'où tombent, un instant après, des barres longues d'un mètre, larges de 5 à 6 centimètres et épaisses de 4 à 5. C'est avec ces maquettes que l'on fait les pièces de 50 centimes.

Dans un autre atelier, on fait passer et repasser les barres d'argent dans des laminoirs, et on les réduit à l'épaisseur d'une pièce de 50 centimes. Elles s'allongent peu à peu en s'aplatissant. Il faut faire passer plus de soixante fois au laminoir la même barre d'argent, en la faisant recuire au four de deux en deux fois, pour conserver au métal sa malléabilité et l'empêcher de devenir cassant comme la pierre. Cet opération rend l'argent noir comme de l'encre.

Une fois arrivées à l'épaisseur exigée, ces grandes banderolles noires sont découpées par une mécanique à l'emporte-pièce et transformées en rondelles auxquelles on donne le nom de *flans*. Ces flans sont pesés individuellement, et l'on met de côté ceux qui sont trop légers, pour être refondus. Quant à ceux qui sont trop lourds, on les rabote à la mécanique ou bien on les lime à la main pour les ramener au poids légal.

On rend à ces flans leur blancheur à l'aide d'un acide, puis on leur donne l'empreinte au moyen d'une presse à vapeur qui, d'un seul coup produit la face, le revers et la tranche.

Autrefois il fallait 13 hommes et un énorme balancier pour faire une pièce de 5 francs, et l'on n'en obtenait pas plus de 20 à la minute. Un seul ouvrier, avec la presse Thonnelier, en fabrique maintenant de 60 à 65 dans le même espace de temps, ce qui fait une économie con-

sidérable. Chaque flan reçoit la terrible pression de 30 à 40,000 kilog.

Reste la vérification. Le Commissaire du gouvernement vérifie le poids et les empreintes, le laboratoire des essais constate le titre ; la commission des monnaies, après examen, déclare la légalité du poids et du titre, et prononce son jugement de conformité. L'empreinte dont sont frappées les monnaies leur donne leur caractère légal.

La monnaie française est la plus belle, la plus régulière et la plus loyale de toutes celles qui circulent : aussi a-t-elle cours dans le monde entier.

Par décision du ministre des travaux publics, les compagnies de chemins de fer ont été invitées à faire afficher, non-seulement les retards dépassant une heure, mais encore les correspondances manquées. — Les personnes qui iront à la gare pour attendre les voyageurs pourront ainsi toujours être renseignées sur les causes qui n'auront pas permis aux personnes attendues d'arriver en temps opportun.

BULLETIN FINANCIER.

5 octobre 1865			
au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100.....	68 25	»	» 20
4 1/2 pour 100.....	»	»	» »
6 octobre			
au comptant :			
3 pour 100.....	67 90	» 40	» »
4 1/2 pour 100.....	»	»	» »
7 octobre			
au comptant :			
3 p. % emprunt de 1864.	67 30	»	» 5
4 1/2 pour 100.....	96 50	»	» »

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

TACHES, BOUTONS, FEUX AU VISAGE

L'efficacité du **LAIT ANTEPHELIQUE** contre les *éphélides* (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse, etc.) est incontestable. Mélangé avec 2/3 ou 3/4 d'eau, ce **LAIT** dépure, tonifie le tissu de la peau, détruit et prévient hâle, efflorescences, rougeurs, boutons, rugosités, etc., — rend et conserve au visage un teint clair et uni.

Paris, **CANDÈS** et Co, boulevard Saint-Denis, 26 — Flacon 5 fr. — Cahors, **VINEL**, pharmacien.

PARIS 40, rue de Provence. **LE PHENIX** PARIS 40, rue de Provence.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDS DE GARANTIE: QUATORZE MILLIONS

La Compagnie du PHENIX, ASSURANCES SUR LA VIE, est dirigée par le même Conseil d'Administration que la Compagnie LE PHENIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

Assurances pour la Vie entière : Un capital est payé au décès de l'Assuré. — **Assurances mixtes :** Un capital est payé à l'Assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années ou à ses héritiers, AUSSITOT SON DÉCÈS. — Les Assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de leur participation de 50 pour 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances de Survie. — Assurances Temporaires. — Contre-Assurance.

Rentes Viagères immédiates ou différées aux taux les plus avantageux.

Associations mutuelles pour tous les âges. — **Dots des Enfants. — Caisse de Retraites.**

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.

CONFECTION DE PARIS.

HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

BAUME SABATIÉ

ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.

Le BAUME SABATIÉ, dont l'efficacité a été reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine, guérit sans retour les **rhumatismes goutteux, aigus ou chroniques les Névralgies, les sciaticques** et la maladie de la moelle épinière.

GUÉRISON GARANTIE A FORFAIT.

Dépôt à Cahors, à la pharmacie centrale Vinel, rue de la Mairie. — à Rodez, à la pharmacie Galy, etc.

Prix: 10 fr. le Pot, 5 fr. le Demi-Pot.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaines d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Eprouves, Groupes et Paysages, etc., etc.

POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES du docteur **PATERSON**

de New-York (Etats-Unis, toniques, digestives, stomachiques, anti-nerveuses. — *La lancette de Londres* (21 août 1858), *la Gazette des hôpitaux*, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de **FAYARD**, de Lyon, seul propriétaire. — **Dépôts principaux :** New-York, ph. FORTIER; Londres, ph. WILCOX et Co, Oxford Street, 336, Paris, ph., rue Réaumur, 43; — à Cahors, **VINEL**, pharmacien.

A VENDRE

avec **HARNAIS**, deux belles **JUMENTS** assorties race Normande couleur baie foncée, âgée l'une de 4 ans et l'autre de 7 ans, taille 1 mètre 55 millimètres, très solides et point ombrageuses, à l'épreuve pour de longues courses, elles ont fait par jour jusqu'à 72 kilomètres sans être trop fatiguées.

S'adresser pour de plus amples renseignements à l'Evêché de Cahors.

A VENDRE

L'ÉTUDE D'HUISSIER

Du Canton de Labastide-Murat, (Lot). S'adresser directement, à M. Caminade, huissier, à Labastide-Murat.

Le propriétaire-gérant, **A. LAYTOU.**

PHOSPHO-GUANO

Gallet, Lefebvre, et Co à Paris et au Havre.

VENTE EN BARILS, CACHETÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS

Dépôt dans tous les départements. — Pour le Lot : MM. Th. Cabanès à Gourdon; J. Cangardel et fils à Cahors; Domergue à Figeac.

A VENDRE

UNE MAISON

située à Gramat, place du Marché.

Cette Maison se compose de Caves, vaste Rez-de-Chaussée, premier Etage à plusieurs appartements, et grand Galetas. Il y a aussi un Jardin.

Cette Maison a deux entrées: l'une sur la place, l'autre dans la rue.

Un Café, fort achalandé, a été longtemps exploité dans cette maison par M. Taule, qui en était le propriétaire. S'adresser pour les renseignements, à M. Aymar (Hippolyte), chargé de la vente.

On donnera des facilités pour le paiement.

A VENDRE

Maisons situées dans divers quartiers de la ville.

Vigne d'agrément, vigne de produit et terre.

A LOUER

Auberges et cafés très-achalandés.

S'adresser pour les renseignements et pour traiter au sieur Recès, clerc d'avoué, demeurant rue St-André, à Cahors.

A LOUER

UN GRAND APPARTEMENT

au 1^{er} étage, situé rue Portail-au-Vent, avec écurie et remise.

S'adresser à M. Moncoutier, limonadier, café Bousquet, qui en est le propriétaire. **Prix modérés.**

15 MÉDAILLES POUR SUPÉRIORITÉ

CHOCOLAT-LOUIT

ÉTABLISSEMENT MODÈLE FONDÉ EN 1825

LOUIT FRÈRES & Co

BORDEAUX

Le Chocolat-Louit a acquis auprès des Consommateurs, en France et à l'étranger, une réputation d'excellence que lui ont seuls valu la perfection et le mérite réel de sa fabrication.

15 médailles de premier ordre, obtenues dans les Expositions européennes, ont consacré le suffrage du public.

La Maison Louit frères & Co, établie à Bordeaux depuis bientôt quarante ans, possède, par sa position particulière et ses avantages spéciaux, les éléments qui placent son établissement à la tête de l'industrie chocolatière.

Admirablement posée dans le premier port de France pour l'arrivage des matières premières, la Maison Louit s'assure continuellement les cacao et sucres de qualité supérieure.

Bien moins privilégiés, les fabricants des autres contrées de la France sont obligés, par l'entremise d'agents le plus souvent inexperts sur les propriétés du cacao, de venir s'approvisionner à Bordeaux, entrepôt unique des bonnes sortes.

Déjà, grands frais, difficulté réelle d'obtenir les meilleurs choix, et impossibilité de faire de bons chocolats à prix réduits.

Dépôt dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

Ainsi favorisée pour ses approvisionnements, la Maison Louit réunit à ces avantages la supériorité de sa fabrication. Placée aux portes de l'Espagne, terre classique des chocolats, elle a su conserver les saines traditions espagnoles et les concilier avec les progrès et les perfectionnements modernes.

Le Jury de l'Exposition nationale de Bordeaux en 1854, en constatant, dans son rapport, le choix des matières premières, le soin et la parfaite préparation du Chocolat-Louit, et ses prix relativement très-réduits, a décerné à MM. Louit frères & Co une médaille d'argent grand module donnée par S. Exc. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

Plus tard, en 1859, le brevet de Fournisseurs de S. M. l'Empereur a été décerné à la Maison Louit.

Fort de sa réputation, autorisée par sa longue expérience, et se portant garante de la qualité hors ligne de ses chocolats, la Maison Louit croit pouvoir appeler l'attention des vrais amateurs sur les faits qu'elle signale, et réclame leur confiance.